

# info Parcillonne

LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE PARÇAY-MESLAY

## urbanisme

La ZAC de Logerie prend forme



## sports et associations

La structure sportive pour une réponse adaptée



## sports et associations

Un grand succès pour l'opération propreté



## urbanisme

Le Clos Saint-Antoine,  
28 nouveaux logements



## vie culturelle

- Salon RIAGE ..... p.3
- Conférence de M. Pezzani..... p.3
- Concert de Printemps de l'Harmonie musicale..... p.3
- La bibliothèque ..... p.4
- Le CCAS ..... p.4
- Retour en images ..... p.5

## jeunesse et aînés

- Conseil Municipal des Jeunes : Rétrospective ..... p.7
- Une immersion dans les Mondes Fantastiques ..... p.8
- Ateliers "Séniors" ..... p.8
- Carnaval et activité Centre de loisirs été 2019 ..... p.9
- L'été 2019 ..... p.9

## voirie et bâtiments

- La restauration de l'église ..... p.10
- La sécurisation du talus rue de la Dorerie ..... p.10
- Civisme et vivre ensemble ..... p.11
- Rappels importants ..... p.11

## dossier

- Le budget de la commune ..... p.12
- Point sur la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) de Logerie ..... p.14

## sports et associations

- La structure sportive ..... p.16
- Opération propreté ..... p.16

## événements

- Les cours du T.A.L.M. .... p.17
- Festival international du Cirque .. p.17
- Enquête à la Bibliothèque..... p.17
- Semaine Bleue..... p.17
- Forum des associations..... p.17
- Agenda ..... p.18

## divers

- Les locations des salles..... p.18
- nouveaux arrivants..... p.19

Bulletin gratuit.  
Parution : Juin 2019

Directeur de la publication : Bruno FENET  
Rédaction : Mairie de Parçay-Meslay  
Photographies : Mairie de Parçay-Meslay, RIAGE, Fotolia, Didier Gallard

Conception : Projectil - 02 47 20 40 00  
projectil@projectil-sogepress.fr

Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et ne sauraient engager notre responsabilité. Vente interdite. Tous droits d'utilisation ou de reproduction de la maquette de ce bulletin restent la propriété du concepteur.

## Chères Parcillonnes, chers Parcillons.

Ce n°42 de l'Info Parcillonne traite de plusieurs faits majeurs : le budget 2019, un point sur la future ZAC (Zone d'Aménagement Concertée), la réalisation de la structure sportive tant attendue, la livraison de 28 nouveaux logements de la Résidence St-Antoine, des nombreux chantiers en cours ou à venir (dont la rue de la Mairie), le diagnostic de l'état de l'église et les travaux qui suivront...

Comme vous pouvez le constater, la concrétisation de notre programme et de nos projets a atteint sa vitesse de croisière avec les nombreuses réalisations finalisées et les non moins nombreux chantiers à venir.

D'autre part, deux études sont en cours pour la réhabilitation du gymnase et sur l'opportunité de l'extension du groupe scolaire compte tenu du développement urbain futur.

Je tiens, à nouveau, à remercier mes collègues adjoints et conseillers municipaux pour leur dévouement, leur implication et leur disponibilité à la mise en œuvre de ces projets. Il est évident que j'associe l'ensemble des agents de la commune au succès de ces réalisations.

Elus et personnels vont dans le même sens pour l'intérêt général des Parcillonnes et Parcillons.

Un nouveau site Internet vient de voir le jour. Plus attractif, plus vivant, plus efficace. N'hésitez pas à donner votre avis !

Enfin merci à vous d'avoir accueilli les agents recenseurs en ce début d'année. Dommage que cette démarche imposée par l'INSEE soit arrivée avant que les logements de la résidence St-Antoine soient occupés et les futures constructions de la Mulocherie achevées.

Bonnes vacances à ceux qui ont la chance de partir et bel été à tous.

Votre Maire,  
Bruno FENET

*Bien à vous*  
*Bruno FENET*





► **Brigitte Andrychowski**  
Adjointe Communication,  
Événementiel

## RIAGE a tenu son 22<sup>ème</sup> Salon de Peinture et Sculpture

Salle des Fêtes, du 16 au 24 Février 2019 : Sylvie RICLET était l'invitée d'honneur de ce salon, elle nous a fait la faveur d'offrir un après-midi de démonstration, qui a rencontré un vif intérêt auprès d'un public rapidement conquis.

Plus de 600 visiteurs ont pu, au cours de la semaine, se régaler des œuvres des 60 artistes exposants.

Encore un franc succès pour RIAGE.



**VIE CULTURELLE**

## La conférence "Un jour naquit Parçay-Meslay..." de M. Robert PEZZANI

VENDREDI 1ER MARS, Robert PEZZANI, parcellon, auteur du livre "Une Histoire de Parçay-Meslay" et du nouvel ouvrage "Le Sud de la Seigneurie de Parçay et les écarts de Saint-Georges", a captivé son auditoire Salle Saint-Pierre, où il nous narrait cette histoire. Si vous

n'avez pas pu assister à cette étonnante conférence, ne désespérez pas : Monsieur PEZZANI a cédé ses droits à la Municipalité, qui a réédité ces volumes passionnants et vous pourrez vous les procurer à l'accueil de la

Mairie. Surprenant de découvrir comment est né Parçay-Meslay et le lien qui relie cette commune avec sa voisine, Rochecorbon. Après un échange question-réponse animé sur les particularités de Parçay-Meslay, l'auditoire a pu faire dédicacer les deux derniers ouvrages de l'auteur.



## Concert de Printemps de l'Harmonie musicale

Samedi 23 mars 2019, l'HARMONIE de Parçay-Meslay nous a offert son concert de Printemps, avec l'atelier Soul Music et le Chœur d'Aoëdé.

A l'Atelier Jazz, les arrangements d'Arnaud GRAVET nous ont fait traverser différents univers en passant par Otis Redding, Stevie Wonder et Aretha Franklin.

Le Chœur d'Aoëdé dirigé par Marion PAILLISSE nous a, quant à lui, réchauffés et

embarqués avec les voix chaudes et puissantes des hommes sur "La complainte de la butte", bercés avec les voix de femmes sur "Hijo de la Luna".

L'Orchestre d'harmonie conduit par David Hubert a cette particularité de nous offrir un panel d'instruments très divers. Il couvre une large diversité d'âge, ici la valeur n'attend pas le nombre des années et se bonifie même avec le temps. Les "Pirates des

Caraïbes" nous ont embarqués, avant de se faire bercer par "Les murmures du vent" pour finir sur "The Irish Blessing" démontrant s'il en était encore besoin, l'étendue des capacités de cet orchestre.

Personne n'a boudé son plaisir, la salle s'est enflammée et a repris en chœur le final Orchestre et Choral : "Les Comédiens". Une soirée conviviale et musicale appréciée de tous et qu'il ne fallait pas manquer.



## La vie dans votre bibliothèque et un nouveau service

### Avez-vous un abonnement à la bibliothèque municipale ?

(8 euros par an pour un adulte et gratuit pour les moins de 18 ans) Cela vous permettrait de profiter de toutes les nouveautés acquises (73 ouvrages en mars) pour adultes, jeunes, tout-petits... Mais aussi cela vous permettra désormais d'accéder au "Portail Nom@de", nouveau site numérique, portail de ressources en ligne gratuites des bibliothèques d'Indre-et-Loire : films en VOD, méthodes de langue, code de la route interactif, romans et BD... La Municipalité a signé une Convention avec la Direction déléguée du Livre et de la Lecture Publique de Touraine (DdLLP).

Cette convention ouvre l'accès à tous les abonnés de la Bibliothèque Municipale, "Le livre dans les Vignes" de 7 à 77 ans et plus. Venez tester avec les bénévoles de votre bibliothèque !

### N'hésitez pas, inscrivez-vous, si ce n'est déjà fait, dorénavant, le numérique s'offre à vous.

Les 25 avril, 2 mai et 24 mai, les classes de l'école sont venues visiter la bibliothèque; la crèche a aussi repris ses mercredis chez nous ; quant au Centre de Loisirs, un partenariat efficace et sympathique a été installé depuis un certain temps.

On vous l'avait dit : toujours du mouvement à la bibliothèque...les bénévoles vous y attendent avec plaisir.

**Marie-Jo Fenet,**  
bénévole



## CCAS

Comme chaque année, le CCAS avait invité les aînés de la commune à partager la traditionnelle galette des rois, ce dimanche après-midi du 13 janvier. Près de 120 personnes ont répondu présent et ont pu apprécier la prestation d'un magicien tourangeau "Magicstef" dans ses tours très visuels de mélange de bulles, de

foulards, de cordes, de mentalisme et allant même jusqu'à s'essayer à la lévitation. Spectacle d'autant plus apprécié que notre magicien a bénéficié d'un espace scénique totalement restauré.

**Jean-Pierre GILET,**  
Vice-président du CCAS



Près de 120 personnes ont répondu présent lors du partage de la galette des rois

# RETOUR EN IMAGES

## Vœux 2019



Un public nombreux



Mise à l'honneur de Mme Sylviane GASNIER

L'ensemble des personnes mises à l'honneur



Maires et élus des communes environnantes

# RETOUR EN IMAGES



Les lauréats du 26° salon RIAGE

## Le salon RIAGE



Invitée d'honneur Sylvie RICLET

## La compagnie de théâtre La Campagnole



## Le concert de printemps



## La brocante enfantine



› Agnès NARCY  
Adjointe Affaires scolaires,  
Enfance, Jeunesse et Aînés

## Conseil Municipal des Jeunes : Rétrospective

### Collecte de jouets

Le Conseil Municipal des Jeunes a collecté plus d'une centaine de jouets et livres à l'occasion des fêtes de Noël. Il s'est chargé de les livrer au Secours Populaire de Tours afin qu'ils soient redistribués.



### LA JEUNESSE ET LES AÎNÉS



### Spectacle solidaire

Depuis plus d'un an le Conseil Municipal des Jeunes travaille sur son projet de spectacle solidaire. Ils se sont associés à l'atelier théâtre-jeune de Parçay-Meslay animé par la compagnie "Gavroche Théâtre" et ont choisi le thème des droits de l'enfant pour leur mise en scène. Des bénévoles de l'Unicef d'Indre et Loire étaient présents pour informer le public de leurs actions en faveur des enfants.

Cette soirée a permis de collecter la somme de 564 euros reversé intégralement à l'UNICEF.

### Participation au téléthon

Les jeunes ont fabriqué des jouets en bois vendus au profit du Téléthon.



### Tournage d'un mannequin-challenge sur les droits de l'enfant

Quelques semaines avant leur spectacle solidaire, les jeunes ont filmé un mannequin-challenge (la caméra se déplace sur des figurants immobiles). Le thème illustrait les droits de l'enfant en partenariat avec l'atelier théâtre-jeunes.

## Une immersion dans les Mondes Fantastiques

L'exposition sur les mondes fantastiques organisée par la bibliothèque municipale et la galerie "Bureau 21" a remporté un vif succès en janvier dernier. Des œuvres inédites de science-fiction, steampunk et héroïc fantasy étaient exposées et divers ateliers proposés au public : peinture numérique en direct, découverte de jeux de société... Des artistes de renommée internationale ont présenté et dédicacé leurs œuvres avec notamment la participation de Jean Bardaud, illustrateur d'"Il était une fois... l'Homme ou la vie ou l'espace" (création des années 70-80), ou Manchu, créateur du grand vaisseau spatial d'"Ulysse 31". Les enfants de l'ALSH ayant bénéficié d'une animation lors des vacances scolaires ont également exposé leurs créations. Durant deux mois, une partie de la collection a été exposée à la bibliothèque municipale pour le plus grand bonheur des adhérents.



Photos : © Galerie Bureau 21

## Aménagement du bois de Château Gaillard

C'est sous l'impulsion du Conseil Municipal des Jeunes qu'un parcours de santé a été installé au cœur du bois de Château Gaillard. Un ensemble d'agrès est désormais à votre disposition pour une succession d'exercices comme les tractions, les étirements le long d'espaliers, les sauts... qui permettent un travail complet de plusieurs groupes musculaires. Un aménagement qui permet par ailleurs de valoriser cet endroit agréable et favoriser les promenades et activités sportives en famille.

## Ateliers "Séniors"

### Atelier aide technique à la mobilité

Le 22 mai dernier, "Merci Julie" et "Wimov" en partenariat avec Harmonie Mutuelle et la mairie ont organisé un atelier de deux heures à destination des séniors. L'atelier d'aide technique à la mobilité est une action de prévention qui consiste à orienter et conseiller les séniors sur :

- Les aides, prévenir et sensibiliser à la mobilité quotidienne et autonome,
  - La façon d'aménager son espace de vie afin d'éviter les chutes,
  - Le matériel qui peut être mis à disposition par les mutuelles en cas de chutes.
- Cet atelier fût animé par des professionnels,

un ergothérapeute diplômé d'état et une conseillère en mobilité.

### Ateliers "En route vers le numérique"

En partenariat avec la Mutualité Française Centre Val de Loire, la mairie a mis en place une série d'ateliers collectifs destinés à réduire la fracture numérique auprès des séniors. A travers cinq séances de deux heures, les participants apprennent à faire des recherches sur internet en toute sécurité, à

utiliser les outils de messagerie et réseaux sociaux, à naviguer sur les sites institutionnels pour réaliser certaines démarches administratives...



## Le carnaval 2019

Le carnaval municipal coordonné par l'ALSH s'est déroulé le dimanche 24 mars dernier. Nous avons vu défiler des zèbres, lions, éléphant et autres léopard car le thème de l'année était « Un safari à Parçay ». Comme toujours, un magnifique char en partie préparé par les enfants et les animateurs du centre de loisirs ouvrait le défilé suivi par plus de 400 personnes au son du groupe « Percussions Brésiliennes » et de sa danseuse. Les animateurs municipaux avaient préparé différentes animations afin de rendre l'événement le plus vivant et dynamique possible. Une danse préparée avec les enfants, un quizz et une course humoristiques ont été proposés aux spectateurs avant le procès et la crémation du Bonhomme Carnaval. Un vin d'honneur et un goûter partagé ont conclu cette journée.



## L'été 2019 à Parçay-Meslay

Cette année, 2 thèmes au centre de loisirs durant l'été. Le mois de Juillet sera médiéval, et nous nous intéresserons à l'arbre en août. Chaque semaine une sortie, et des projets originaux et lissés sur la semaine afin que les enfants aient le temps de s'impliquer dans la vie de la structure.

4 camps durant l'été pour les enfants (multisports, médiéval à Montbazou, médiéval à Langeais et immersion dans la nature) et 3 pour les ados (multisports, spéléologie, activités nautiques).

Les inscriptions sont possibles en 1/2 journée. Durant l'été en raison des projets les enfants doivent être inscrits durant un minimum de 4 journées par semaine (ou 4 matins ou 4 après-midi).

**Date butoir d'inscription : 24 juin 2019. La structure sera fermée du 5 au 16 août.**





› **Roland LESSMEISTER**  
Adjoint au Maire,  
Chargé des Infrastructures,  
des Bâtiments communaux,  
des ERP et de l'Environnement

**VOIRIE  
ET BÂTIMENTS**



## La restauration de l'église, un nouveau gros projet pour notre commune.

Depuis plusieurs années, les paroissiens nous parlaient du chauffage de l'église qui laissait à désirer en termes d'efficacité et de praticité de fonctionnement.

Devant les difficultés techniques relatives à la réfection de ce seul équipement et devant l'état général de l'ensemble du bâtiment ainsi que le constat alarmant de l'aspect des fresques du chœur, l'intention de refaire le chauffage a fait place à un projet de restauration d'ensemble.

L'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités d'Indre et Loire que nous avons sollicitée, nous a aidés en réalisant une pré-étude technique de notre édifice patrimonial et les documents de marché pour sélectionner un maître d'œuvre qui aura pour mission de conduire la réalisation du projet à son terme. Les travaux dont ce projet fera l'objet, se dérouleront sur plusieurs années. Un calendrier sera décidé dès que les résultats du diagnostic technique précis réalisés, seront

connus et qu'un budget estimatif global pourra être établi.

Sous réserve de mauvaises surprises, le coût global du projet pourrait s'élever à 450 000 € environ, y compris la maîtrise d'œuvre et les frais annexes. Le coût du chauffage reste à définir en fonction du choix retenu.

Le conseil municipal et les Parcellons intéressés ont été conviés à une présentation du diagnostic par l'architecte, le jeudi 4 avril dernier au sein de l'édifice religieux.

## Sécurisation du talus rue de la Dorerie.

Des travaux qui malheureusement sont courants sur nos territoires ponctués de coteaux et de caves, mais pas pour autant des travaux simples. Un mur d'une quarantaine de mètres est en cours d'édification pour retenir le glissement du coteau qui a pour résultat principal de réduire l'emprise de la chaussée mais aussi de provoquer l'affaissement d'une terrasse privée affleurante.

Les travaux ont débuté en début de cette année par le dévoiement des réseaux enterrés afin qu'ils ne se trouvent plus sous l'emprise du mur et par le remplacement d'un poteau électrique suivis par la construction du mur.

La plus grosse difficulté rencontrée a été générée par la présence de deux caves dont le toit se situe très près de la surface de la route. Dans ce contexte, les procédés de terrassement et de construction doivent être parfaitement adaptés. La maîtrise d'ouvrage est Métropolitaine, mais c'est la commune qui règlera le coût de ces travaux d'un montant approximatif de 100 000 €.



## Civisme et vivre ensemble.

Depuis le début de notre mandat nous avons maintes fois, en vain, répété que vivre ensemble était très facilement à la portée de tous. Une fois encore nous voyons que le message ne passe pas.

Avec les travaux du centre Bourg et les déviations mises en place, les rues de la Thibaudière, de la Sablonnière, du Château d'eau et de Frasne sont devenues très fréquentées. Les automobilistes empruntant cette rue sont bien entendu pressés et en retard et ils y roulent vite.

C'est une raison pour laquelle nous devons redoubler de vigilance mais aussi de civisme en respectant ceux qui ont des difficultés à se déplacer. Les piétons font partie de ceux-là.

Un trottoir occupé de la sorte oblige ses usagers à se mettre en danger en descendant sur la route.

**SENTONS-NOUS RESPONSABLES !**

Sans rentrer dans les détails, je rappelle à tous que le coût des réparations d'un trottoir prévu pour résister à des charges humaines, dégradé par le stationnement d'un véhicule reste à la charge de tous les Parçillons. Cette remarque vaut également pour la clôture d'un lieu public,



endommagée à cette occasion. Merci de respecter les piétons, les personnes à mobilité réduite mais aussi les

gendarmes qui finiront un jour par déposer un procès-verbal à votre attention parce que vous n'êtes pas partout chez vous !



## Rappels Importants

### Sécurité et giratoires :

Il est constaté que les giratoires sont empruntés par certains automobilistes de façon particulièrement dangereuse ! En effet, certains n'hésitent pas, dans l'objectif d'aller plus vite, à couper, en sens interdit pour ne pas faire le tour. La sécurité de ceux qui respectent le code de la route est en danger. Les forces de gendarmerie seront sollicitées pour verbaliser les contrevenants.



### Parc Saint Pierre et chiens :

Nous avons la chance d'avoir en plein centre bourg un parc à la disposition de tous les Parçillons petits et grands. Avec la rénovation de la salle Saint Pierre, la Municipalité y a ajouté des tables et bancs, des arbres ont été plantés, des jeux installés... La promenade des chiens y est autorisée à **condition que les propriétaires ramassent les crottes déposées par leurs animaux !** Des distributeurs de sacs plastiques se trouvent aux 2 entrées, servez-vous en. Attention aux contrevenants.





› Christine BOULAY  
 (ex Christine FONTENEAU)  
 Adjointe aux Finances

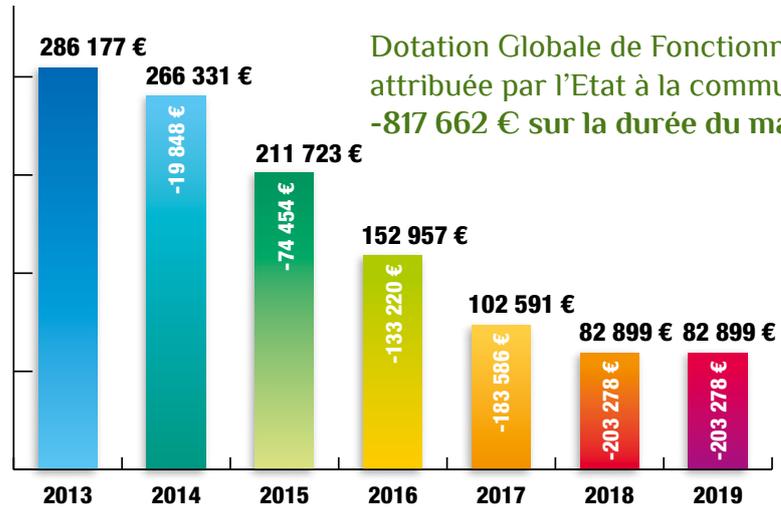
**FINANCES 2019**

Ainsi, la commune de Parçay-Meslay a activement travaillé à la recherche de financements des projets. En plus de la diversification des ressources financières en matière d'investissement, la Commune maintient l'effort d'économie budgétaire et d'optimisation soutenue des dépenses de fonctionnement.

En 2019, l'équipe municipale réaffirme sa détermination à poursuivre les projets actés mais aussi à fixer les priorités d'un développement équilibré dans un cadre de vie de qualité, tout en poursuivant sa volonté

# Le budget municipal 2019

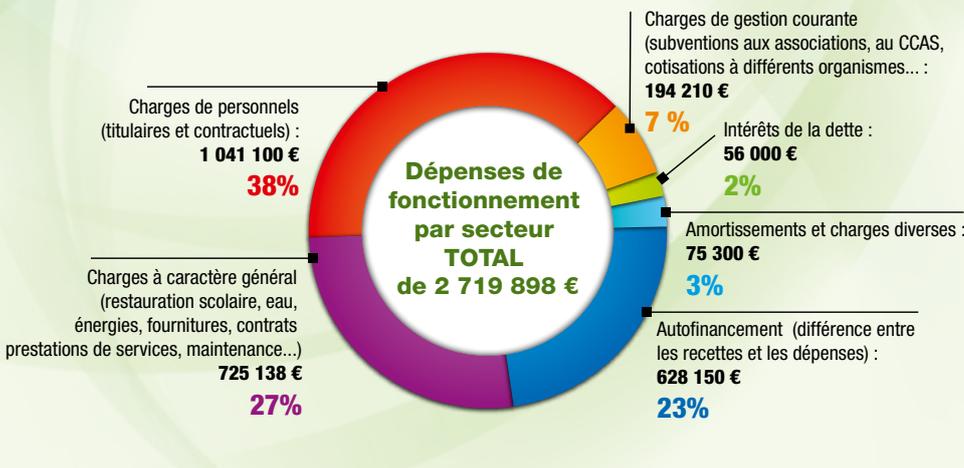
**Le contexte de baisse continue des dotations de l'Etat oblige les collectivités à explorer toutes les sources d'économie et de financements pour leurs projets.**



Dotation Globale de Fonctionnement attribuée par l'Etat à la commune :  
 -817 662 € sur la durée du mandat

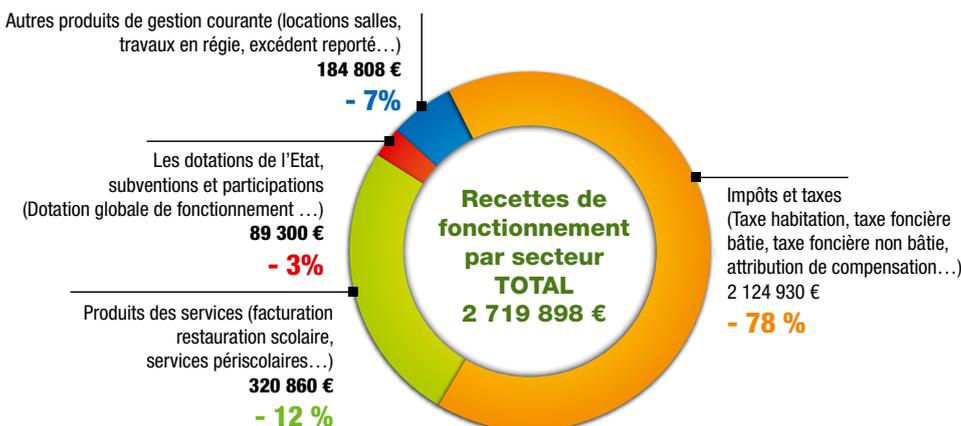
politique de ne pas augmenter la pression fiscale sur les Parcellons afin de leur permettre de conserver leur pouvoir d'achat.

Le budget de fonctionnement s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et maintien de la qualité des services de proximité pour les Parcellons.



## Dépenses de fonctionnement par secteur pour un total de 2 719 898 €

Les dépenses de fonctionnement concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité comme l'entretien de voirie, des bâtiments, les salaires du personnel, les charges liées à l'action sociale, à l'enseignement, sans oublier les subventions aux associations...



## Recettes de fonctionnement par secteur pour un total de 2 719 898 €

Les recettes de fonctionnement se composent de la fiscalité (produit des impôts et taxes), des dotations, des subventions, de la facturation des services de la commune (restauration scolaire, centre de loisirs, garderie, location de salles, etc).

TAXES	TAUX 2019
Taxe d'habitation	13,32 %
Taxe foncière "bâti"	17,12 %
Taxe foncière "non bâti"	38,34 %

Ces trois taux sont parmi les plus bas de la Métropole et des communes environnantes et sont inchangés depuis 2014.

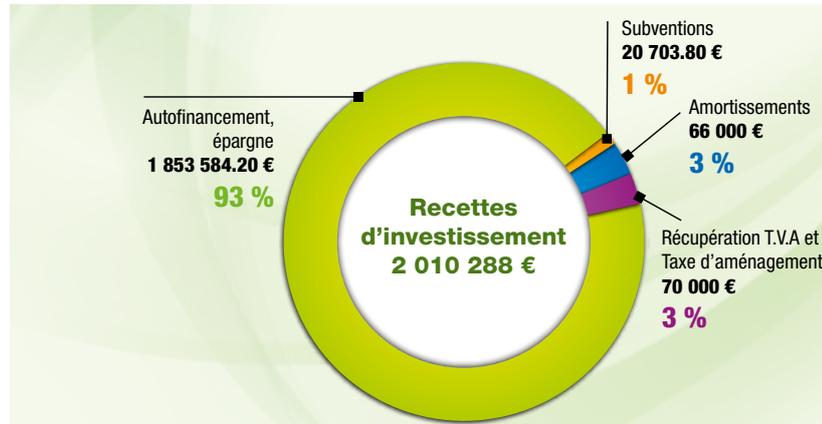
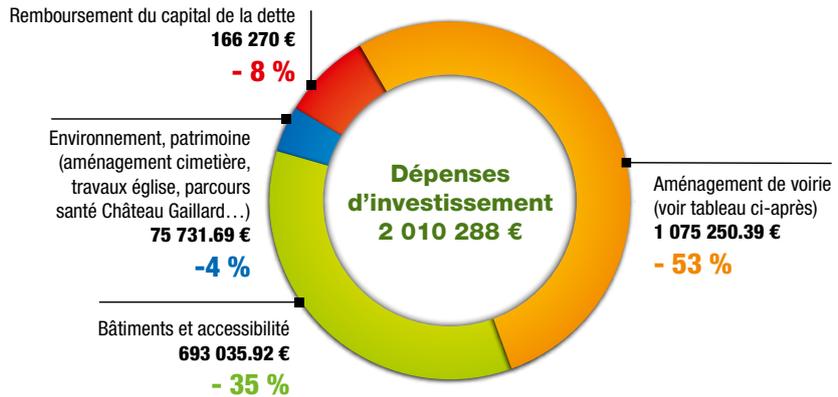
Le budget d'investissement se compose également de dépenses et de recettes qui s'équilibrent. D'une part, du côté des dépenses, les frais liés à la réalisation d'infrastructures (bâtiments, aménagement de voirie) mais également le mobilier, les équipements dans les différents services. D'autre part en recettes : l'autofinancement, les subventions, le FCTVA (Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée) et l'emprunt si besoin.

### Dépenses d'investissement 2 010 288 €

Dans tous les secteurs, l'action de l'équipe municipale traduit un fort engagement en faveur d'une politique publique locale de proximité, au plus près des habitants, en réponse à leurs attentes et en fonction des besoins de la commune. Pour 2019, les dépenses d'investissement s'élevant à 2 010 288 € sont réparties sur les projets, travaux et équipements (voir graphique ci-contre).

#### Les principaux investissements en 2019 dans le détail :

Voiries	750 000 €
Mairie principale (ravalement et couverture)	250 000 €
Véhicule des Services techniques	35 000 €
Contrôle des accès des bâtiments	40 000 €
Traitement acoustique : crèche et Centre de Loisirs	35 000 €
Arrosage automatique : terrain de football	30 000 €
Cimetière	22 000 €
Bungalow périscolaire	100 000 €
Travaux écoles	40 000 €
Orangerie	15 000 €
Parcours Santé : bois de Château Gaillard	26 000 €
Diagnostic et début de la restauration de l'église	23 000 €
Logis seigneurial (achat)	500 000 €



#### Budget et projets 2019 en voirie :

- Finalisation de l'aménagement des abords des commerces du centre bourg (rue de la Mairie).
- Enfouissement des réseaux aériens, restauration des réseaux d'eau et d'assainissement de la Résidence de Frasné avant l'aménagement de surface en 2020.
- Enfouissement des réseaux aériens, restauration du réseau d'eau potable, création et restauration du réseau d'eau pluviale avant l'aménagement de surface en 2020 de la Mulocherie / Route de Vernou.
- Mur de soutènement rue de la Dorerie.
- Aménagements de chaussées :
  - rue de la Dorerie
  - rue de la Russinerie
  - rue des Sports
- Développement durable : remplacement des luminaires anciens et coûteux par des équipements LED :
  - rue de l'Étain
  - allée des Oiseaux
  - résidence de la Petite Héraudière
  - rue des Sports

### Recettes d'investissement 2 010 288 €

Les recettes d'investissement se composent du fonds de compensation de la TVA, de la taxe d'aménagement, de l'épargne, des subventions, des excédents de l'année précédente mais également de l'emprunt (pas de prévisions en 2019). Les recettes d'investissement s'élevant à 2 010 288 € sont réparties comme indiqué sur le graphique ci-dessus.

#### Éléments marquants du budget 2019 :

- Poursuite du désendettement
- Augmentation de notre capacité d'autofinancement
- Augmentation des travaux de voirie :
  - 300 000 € en 2017
  - 600 000 € en 2018
  - 750 000 € en 2019
- Poursuite de la restauration des bâtiments communaux (Mairie, Eglise...)

**Prise en compte des projets importants dans les années à venir pour lesquels la commune devra recourir aux emprunts tout en conservant un autofinancement pour la poursuite de son programme de restauration de ses équipements.**

# POINT SUR LA ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) DE LOGERIE

Tout d'abord, un petit rappel des dispositions actuelles dans le domaine de l'urbanisme.

Les lois ALUR du 24 mars 2014 et NOTRe du 07 août 2015 émanant des dispositions du Grenelle de l'environnement de 2007 ont significativement modifié les règles de l'urbanisme en vigueur dans les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme).

**Par exemple et entre autres :**

- suppression des surfaces minimales de construction. Là où il fallait 1500m<sup>2</sup>, (Boissières...), 1 000 m<sup>2</sup> (Chanterie, Roche Deniau, Mulocherie), 750 m<sup>2</sup>, ... aujourd'hui il est possible de construire sur 400m<sup>2</sup> ou moins !
- à l'avenir, de nouvelles surfaces constructibles ne pourront être créées qu'à proximité des transports en commun, des commerces, des écoles, des équipements publics...

Ces dispositions actuelles et futures s'appliquent donc pour notre commune mais aussi pour l'ensemble du territoire national. La "philosophie" de ces nouvelles règles a comme objectif la baisse de prélèvement de terres agricoles et la diminution de production de gaz à effet de serre due aux transports. Par contre, ces nouvelles densités de constructions, amèneront à de la promiscuité et des problèmes de vivre ensemble et de voisinage ! C'est déjà le cas aujourd'hui ! (bruits, stationnements, poubelles...)



Schéma d'aménagement ZAC de Logerie (délimitée par le pointillé rouge sur le plan). 7,1 hectares situés de part et d'autre de la rue de la Thibaudière

## NEXITY a été désigné par le Conseil Municipal comme aménageur de la ZAC de Logerie.

**Phasage prévisionnel de construction :**

- Les travaux d'aménagement débuteront au Sud de la rue de la Thibaudière vers 2021 (de l'ordre de 90 logements).

- Puis se poursuivront au Nord de la rue de la Thibaudière, et ce lorsque les travaux au Sud de la rue de la Thibaudière seront terminés.

Pour un total de 180 logements avec une moyenne de 25 logements par an. Ceci permet de maintenir l'équilibre des tranches d'âge de notre population et d'apporter une croissance démographique raisonnable et raisonnée.

## A l'échelle du périmètre de la concession d'aménagement

**Environ 180 logements, dont 20% de programme social, ventilés comme ceci :**

- **Entre 25 et 30 logements** collectifs, accession ou investissement locatif



Quelques exemples de petits collectifs et de maisons de ville à venir

Quelques exemples de petits collectifs et de maisons de ville à venir



- Environ **35 logements de locatif social** sous la forme de logements collectifs et de maisons de ville
- Entre **25 et 30 maisons individuelles** groupées
- Environ **70 lots individuels** (de 430 m<sup>2</sup> à 350 m<sup>2</sup>)
- **1 structure adaptée aux séniors** de 20-25 logements
- **1 structure** regroupant les **professionnels de santé**
- **possibilité de commerces et services**



Inauguration des logements du Clos Saint-Antoine.

## 28 nouveaux logements à la Résidence Saint-Antoine

La loi oblige les communes à avoir 20% de leurs parcs en logements sociaux. Nous n'en étions qu'à 12%. La commune de Parçay-Meslay n'avait pas provoqué la réalisation de ce type d'habitation depuis la deuxième tranche de la Résidence de la Grand' Maison en 1995.

C'est donc tout naturellement que nous avons orienté VAL TOURAINE HABITAT, déjà bailleur social de la Résidence Grand' Maison, vers la famille Mazet, propriétaire de ce terrain de 3 348 m<sup>2</sup> en vente.

Après près de 3 ans de travaux, 28 logements dont 7 individuels, ont été confiés à leurs premiers occupants dès le 28 mars dernier.

Les exigences de l'Architecte des Bâtiments de France et de la commune ont permis une belle réalisation architecturale de l'ensemble.

Quelques Parcillons ont pu en bénéficier et compléter une nouvelle population à qui nous souhaitons la bienvenue.





► **Damien MORIEUX**  
 Adjoint Sports  
 et Associations

**SPORTS  
 ET ASSOCIATIONS**

## Un projet important qui se concrétise : la structure sportive

La volonté politique du groupe de la majorité était depuis 2014, la réalisation d'une structure sportive regroupant le tennis de table, le judo et un cours de tennis couvert.

En effet, pour répondre à la demande croissante des utilisateurs, et à la carence d'une réponse adaptée, Tours Métropole sollicité par l'équipe municipale a validé la construction d'un équipement sportif.

La compétence "sport" étant du domaine métropolitain, il était évident de solliciter notre Métropole.

Depuis septembre 2015, la commission "sport" sous la houlette de Marie-France BEAUFILS, Vice-Présidente, fut interpellée pour mettre en œuvre cette réalisation.

De nombreuses rencontres, une étude sur les équipements présents sur le Nord-Est de la Métropole, de nombreuses réunions, ont conduit à la décision importante prise en Conseil métropolitain le 01 avril dernier : la réalisation et la construction en 2020, 2021. C'est maintenant "gravé dans le marbre !".

Un pas significatif pour nous, Parcillons, et ce n'est pas un poisson d'avril ! Cette infrastructure sportive se composera principalement, d'une salle dédiée au tennis

de table, d'un dojo et d'un terrain de tennis couvert.

Objectif atteint pour le bien de nos associations et de nos sportifs. Le tennis de table et le tennis libèreront le gymnase au profit du basket et du badminton. Le judo quittera un espace, la salle Jean-Louis Villain, inadapté, difficile d'accès et non approprié.

L'ensemble des associations concernées de la future structure et du gymnase pourront enfin disposer d'espaces leur permettant de croître et de se développer.

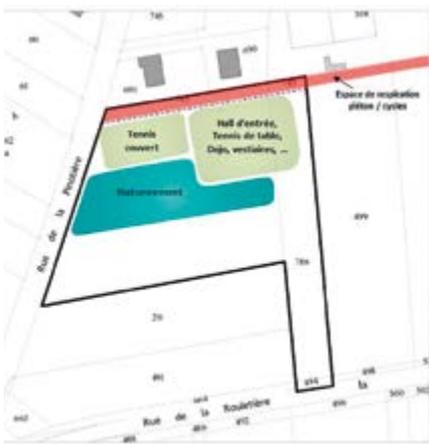
Avec un accès rue de la Pinotière, la future réalisation jouxtera les installations sportives existantes et une liaison douce (vélos, piétons) fera le trait d'union entre les deux.

La Métropole prendra 40% de la construction de la salle de tennis de table et le dojo à sa charge, le Conseil Régional 30% et la commune 30%.

Le tennis couvert sera entièrement financé par la commune qui ne manquera pas de faire appel à toutes les subventions possibles.

Un projet, une réalisation, une victoire pour nos associations et sportifs Parcillons.

**M. Morieux**  
 et **M. le Maire, Bruno FENET**



## Grand succès pour l'opération propreté

A l'initiative du Bureau du Syndicat de chasse et de son Président Jean-Marie GALPIN, une opération nettoyage des chemins, fossés et bois s'est déroulée le samedi 27 avril dernier. Avec l'aide du Conseil Municipal des Jeunes, c'est une trentaine de personnes répartie en 3 groupes qui a "arpenté" une grande partie du territoire. La commune a fourni véhicule, gants, pinces

et sacs poubelles. Le résultat est énorme ! 10 m<sup>3</sup> de déchets ramassés ! Du mégot aux sommiers, matelas... Excellente initiative à renouveler et un grand merci à tous les participants. Bel exemple dans le domaine de l'écologie et de la préservation de notre environnement

**Bruno FENET**  
 Maire



*Retour les bras chargés sauf pour le gilet jaune !*

Les participants réunis autour du butin



**TALM** ÉCOLE Supérieure d'ART et de DESIGN TALM-TOURS

Parçay-Meslay offre la possibilité de suivre deux des ateliers proposés

**Périodicité des cours : OCTOBRE à JUN hors périodes vacances scolaires**

- COULEURS : les jeudis de 14h00 à 17h00**

**COURS 3 H :**

	À L'ANNÉE	SECOND SEMESTRE
• Résidents Tours métropole Tarif réduit**	148€	81 €
• Résidents Tours métropole Tarif normal	274 €	151 €
• Hors agglomération Tarif réduit**	224 €	123 €
• Hors agglomération Tarif normal	377 €	208 €

- DESSIN : les vendredis de 17h30 à 19h30**

**TARIFS :**

	À L'ANNÉE	SECOND SEMESTRE
• Résidents Tours métropole Tarif réduit**	126 €	69 €
• Résidents Tours métropole Tarif normal	243 €	134 €
• Hors agglomération Tarif réduit**	163 €	90 €
• Hors agglomération Tarif normal	326 €	180 €

Les dossiers d'inscription sont à retirer en Mairie, à compléter et à retourner :

- dûment remplis
- documents demandés inclus
- règlement inclus

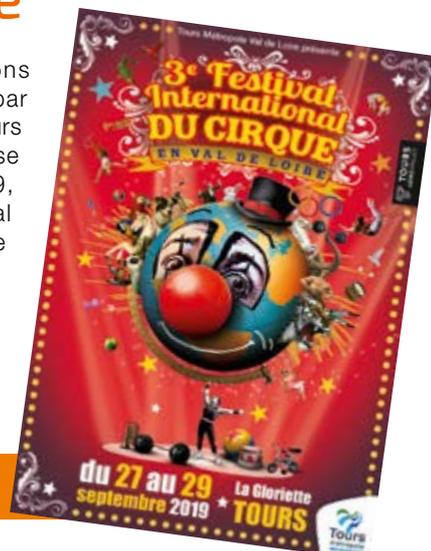
À l'adresse ci-dessous : TALM - TOURS  
40 Rue du Docteur Chaumier - 37000 TOURS  
Tel : 02.46.67.39.65

Dossier à déposer de début Juin au 15 Septembre 2019

## 3<sup>ème</sup> édition du Festival International du Cirque en Val de Loire

Après deux premières éditions époustouflantes, fréquentées par plus de 28 000 spectateurs, Tours Métropole Val de Loire organise du 27 au 29 septembre 2019, la troisième édition du Festival International du Cirque en Val de Loire.

Sous un nouveau chapiteau, 14 numéros internationaux seront proposés au fil de 6 représentations avec comme invitée d'honneur, l'Italie.



Les séances sont les suivantes :

Vendredi 27 septembre : 20h30  
Samedi 28 septembre : 10h - 17h - 20h30  
Dimanche 29 septembre : 10h - 16h30

## Enquête à la bibliothèque "Qui a refroidi Lemaure ?" Meurtre ou suicide ?

**Du 28 octobre au 14 novembre : exposition interactive d'un nouveau genre, entre polar, jeu vidéo et bande dessinée, à la bibliothèque.**

Muni d'un casque audio et d'une tablette, tentez de résoudre cette affaire criminelle en déambulant au milieu de panneaux illustrés. Menez l'enquête ; collectez les indices, interrogez les témoins et démasquez le coupable.

Une expérience vidéo-ludique originale à ne pas manquer !

Ouvert à tous à partir de 13 ans.  
En utilisation libre lors des permanences  
Durée 45min



## Semaine Bleue (Séniors)



En 2019, la Semaine Bleue aura lieu du 7 au 13 octobre sur le thème "du voyage". Comme les années précédentes, des animations variées pour les séniors seront proposées tout au long de la semaine.

**FORUM DES ASSOCIATIONS**

Gymnase

**Samedi 7 septembre 2019**

**Horaires :**  
10h00 - 12h00  
14h00 - 16h30

**Lieu :**  
8 rue des Sports  
Parçay-Meslay

# AGENDA, PRENEZ-DATE !

## JUIN

**Samedi 22 juin** / Fête médiéval et de la musique

## JUILLET

**Début juillet** / Passage du jury-Concours des Maisons

**Samedi 6 et dimanche 7 juillet** / Loto Solidarité Vacances

**Samedi 13 juillet** / Fête Nationale, feu d'artifice en musique suivi du bal populaire

## SEPTEMBRE

**Dimanche 1 septembre** / Vignes, vins et rando

**Samedi 7 septembre** / Forum des associations

**Samedi 14 septembre** / Jazz en Touraine

**Du vendredi 27 au dimanche 29 septembre** / Festival International du cirque

## OCTOBRE

**Samedi 5 octobre** / Repas du CCAS

**Vendredi 11 octobre** / Cérémonie des nouveaux arrivants et Remise des prix des lauréats du Concours des Maisons fleuries

**Du lundi 7 octobre au dimanche 13 octobre** / Semaine bleue

**Du lundi 28 octobre au jeudi 14 novembre** / Exposition à la bibliothèque : "Qui a refroidi Lemaure ?"

## NOVEMBRE

**Du samedi 9 novembre au dimanche 10 novembre** / Exposition à la bibliothèque : "Qui a refroidi Lemaure ?"

## Tarifs de location de la salle des fêtes

DURÉE	TARIF PARCILLONS (sur justificatif de domicile)
<b>Tarif une journée</b> (Samedi ou Dimanche) de 09h00 à 02h00 du matin	350 €
<b>Tarif Week-end</b> Du samedi 09h00 au dimanche 21h00	450 €
<b>A la réservation seront également demandés : 2 chèques à l'ordre du Trésor Public</b>	
Chèque de caution (chèque restitué après constatation du bon état général des locaux)	500 €
Chèque pour le nettoyage (Chèque restitué si la salle est rendue en bon état après l'état des lieux de sortie)	90 €

DURÉE	TARIF RESIDENTS HORS COMMUNE
<b>Tarif une journée</b> (Samedi ou Dimanche) de 09h00 à 02h00 du matin	500 €
<b>Tarif Week-end</b> Du samedi 09h00 au dimanche 21h00	650 €
<b>A la réservation seront également demandés : 2 chèques à l'ordre du Trésor Public</b>	
Chèque de caution (chèque restitué après constatation du bon état général des locaux)	500 €
Chèque pour le nettoyage (Chèque restitué si la salle est rendue en bon état après l'état des lieux de sortie)	90 €

Des imprimés de réservation et des conventions de location sont à la disposition des Parcillons au secrétariat de la Mairie annexe ou sur le site internet de la ville.

Rappel : une attestation responsabilité civile est obligatoire pour chaque salle.

## Tarifs de location de la salle Saint-Pierre

DURÉE	TARIF
<b>Tarif une journée</b> (Samedi ou Dimanche) de 09h00 à 02h00 du matin	250 €
<b>Tarif Week-end</b> Du samedi 09h00 au dimanche 21h00	350 €
<b>A la réservation seront également demandés : 2 chèques à l'ordre du Trésor Public</b>	
Chèque de caution (chèque restitué après constatation du bon état général des locaux)	500 €
Chèque pour le nettoyage (Chèque restitué si la salle est rendue en bon état après l'état des lieux de sortie)	100 €

## Bienvenue aux nouveaux Parcillons !

**Vous souhaitez mieux connaître la ville, ses services, ses animations ? Alors rendez-vous pour la prochaine cérémonie : le vendredi 11 octobre 2019 à 20h30, Salle du Conseil Municipal**

**La Ville vous accueille !**

La mairie organise chaque année une cérémonie pour accueillir les nouveaux arrivants. Cette rencontre conviviale, donnant l'occasion d'échanges avec les élus autour d'un cocktail se déroule lors d'une soirée où seront également présents les lauréats du Concours des Maisons Fleuries pour la remise des prix.

**Pour participer :**

- Vous devez habiter la commune depuis moins d'un an.
- Vous devez vous faire connaître à l'accueil de la mairie : [mairie@parcay-meslay.com](mailto:mairie@parcay-meslay.com) / 02 47 29 15 15 ou remplir directement ce bulletin d'inscription ci-dessous :



## Accueil des nouveaux Parcillons / Bulletin d'inscription

**à retourner à l'adresse suivante : Mairie, 58 rue de la mairie, 37210 Parçay-Meslay**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Date d'arrivée à Parçay-Meslay : .....

Nombre de personnes dans la famille : .....

Nombre de personnes présentes à la réception : .....

Souhaite recevoir une invitation pour la prochaine soirée d'accueil des nouveaux Parcillons.

22 JUIN 2019  
**FÊTE MÉDIÉVALE**  
 TOUTE LA JOURNÉE DÈS 10H  
 À PARCAY-MESLAY



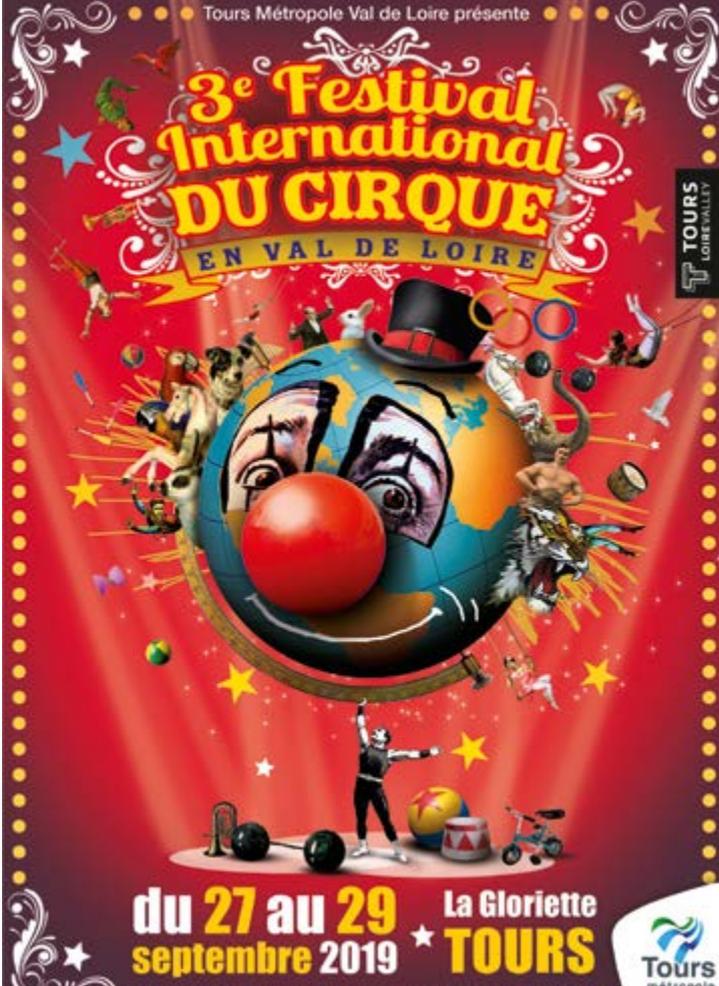
**DUELS CHEVALIERS**  
 ANIMATION LANCIERS  
**MÉDIÉVAL FANTASTIQUE**  
 EXPOSITION BUREAU 21 - SALLE ST PIERRE

- ARMAGEDDON : 5 DUELS ANIMATION LANCIERS
- CHEVALIERS CIE. TAPROBANE : 1 ANIMATION LE MATIN - 2 L'APRÈS - MIDI
- GALERIE BUREAU 21 : EXPOSITION MÉDIÉVALE ET HEROIC FANTASY  
 > PEINTURES EN LIVE, ANIMATION ATELIER...
- INSTRUMENTS DE MUSIQUE MÉDIÉVALE : ASSOCIATION « LE LAOSTIC »
- MARIONNETTES MÉDIÉVALES (ALSM - ACCUEIL LOISIRS SANS HÉBERGEMENT)
- INTERMÈDE > LA FÊTE DE LA MUSIQUE PAR LES GROUPES LOCAUX
- RESTAURATION ET BUVETTE PAR LES FÊTES PARCILLONNES
- LA QUINTE DE POITIERS > SPECTACLE MUSICAL DU SOIR

Parcay-Meslay  
 BUREAU 21  
 TOURS

Tours Métropole Val de Loire présente

**3<sup>e</sup> Festival International DU CIRQUE**  
 EN VAL DE LOIRE



du 27 au 29 septembre 2019  
 La Gloriette TOURS

Tours métropole

**Feu d'artifice musical**  
 Samedi 13 juillet 2019

ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ & LES FÊTES PARCILLONNES

RÉVEIL MATINAL EN FANFARE PAR L'HARMONIE MUSICALE  
 LES FÊTES PARCILLONNES VOUS DONNENT RDV À 9 H POUR LA MARCHÉ, PARC ST PIERRE ET À 18H30 AUTOUR DE LA BUVETTE ET DU REPAS (SUR COMMANDE)

21H30 | DISTRIBUTION DE LAMPIONS & INTERMEDE MUSICAL DE LA STÉ MUSICALE

22H30 | EMBRASEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE & DÉFILÉ AUX LAMPIONS

TIRAGE DU FEU D'ARTIFICE MUSICAL AU TERRAIN DE FOOT

VIN D'HONNEUR OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ AU PARC SAINT PIERRE

23H00 | BAL POPULAIRE

Parcay-Meslay

Parcay-Meslay LA COMMUNE DE PARCAY-MESLAY VOUS PRÉSENTE

**LE JAZZ OFF DE JAZZ EN TOURAINE**



AVEC SEBASTIEN FELIX QUINTET  
 GYSPY LEGEND JAZZ

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019  
 SALLE DES FÊTES | 18H30  
 ENTRÉE GRATUITE

RENSEIGNEMENTS AU 02 47 29 15 15  
 MAIRIE DE PARCAY-MESLAY

JAZZ ÉTOURAINNE